



### **FORMATION TFP APS**

# Agent de prévention et de sécurité

**PREREQUIS :-** Être en possession du numéro d'autorisation préalable ou provisoire délivré par le CNAPS (Livre VI du Code de la sécurité intérieure)

- Les ressortissants étrangers ne peuvent demander une autorisation préalable que s'ils sont titulaire d'un titre de séjour depuis au moins 5 ans (art.23 de la loi pour la sécurité globale préservant les libertés publié au JO le 25 mai 2021)
- -Niveau de français minimum : niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)

Nombres de stagiaires : 4 min et 12 max

**Méthodes mobilisées :** Apports théoriques sur vidéo projecteur mise en situation avec un formateur certifié matériel de démonstration.

**Code RNCP: 36648** 

**Certificateur: ADEF** 

Date d'enregistrement de la certification : 01/07/2022

**OBJECTIFS :** Acquérir les compétences théorique et pratique nécessaires pour travailler dans les métiers de la sécurité privée.

**Public visé :** toute personne souhaitant exercer les fonctions d'agent de sécurité privée.

**Tarifs**: 1500€

Durée: 175 heures

Délai d'accès : 2 mois Modalités d'accès : signature de la convention

**Evaluation : -**Mise en situation ou exercices pratiques (PC de sécurité, rondes, interventions...)

- -QCM d'évaluation des connaissances acquises
- -Formation certifiante validée par un examen final devant un jury

Accessibilité: la formation est globalement accessible aux personnes en situation de handicap. Veuillez nous contacter pour plus de renseignements.

ACF SYSTEM 339 Avenue Emile Antoine

ZAC de Méjannes les Aléas

30340 Méjannes les Alès

Tel: 04 66 86 12 14 Mail: contact@acf-system.com

# **PROGRAMME**

#### TRONC COMMUN: 41 H 00

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure: 4 heures
- Connaître les dispositions utiles du <u>code pénal</u>: **3 heures**.
- Application de l'<u>article 73 du code de procédure pénale</u>: **2 heures**.
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques: 1 heure.
- Respecter la déontologie professionnelle: 4 heures.
- Savoir mettre en œuvre les gestes élémentaires de premier secours conformément à la réglementation en vigueur éditée par l'INRS: **14 heures**.
- Savoir analyser les comportements conflictuels: 3 heures.
- Savoir résoudre un conflit: **2 heures**.
- Savoir transmettre des consignes: 2 heures.
- Réaliser une remontée d'informations: 3 heures.
- Connaître les principes généraux de la république : 3 heures

#### **SURVEILLANCE ET GARDIENNAGE: 134 H 00**

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure et la convention de branche: 2 heures
- Connaître les dispositions utiles du <u>code pénal</u>: **2 heures**
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées: 1 heure
- Evaluer les risques professionnels: 7 heures
- Initiation au risque incendie: 7 heures
- Maîtriser la gestion des alarmes: 7 heures
- Protéger le travailleur isolé: 2 heures
- Sensibilisation au risque électrique: 2 heures
- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes: 45 mn
- Connaître les différentes menaces terroristes: 45 mn
- Connaître les niveaux de risque associés: 1 heure
- Connaître les différents matériels terroristes: 1 heure
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes: 1 heure
- Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes: 1 heure
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité: 30 mn
- Se protéger soi-même: 2 heures 30 minutes
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention: 2 heures
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger: 30 mn
- Notions de secourisme « tactique »: 1 heure 30 minutes
- Alerter les secours: 30 mn

  ACF SYSTEM
  339 Avenue Emile Antoine

ZAC de Méjannes les Aléas

30340 Méjannes les Alès

Tel: 04 66 86 12 14 Mail: contact@acf-system.com

- Etre capable d'analyser les comportements conflictuels. Etre capable de résoudre un conflit. Etre capable de gérer une situation conflictuelle : **9 heures**
- Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes : 7 heures
- Connaître les outils de transmission. Savoir transmettre des consignes : 2 heures
- Appliquer les techniques d'information et de communication. Savoir transmettre les consignes et les informations: **8 heures**
- Préparer la mise en œuvre des missions de l'agent de prévention et de sécurité (APS): 6 heures
- Savoir contrôler les accès: 9 heures
- Connaître les éléments d'un poste de contrôle de sécurité: **9 heures**
- Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes: 13 heures
- Application de l'<u>article 73 du code de procédure pénale</u> dans le cadre des missions de l'agent de prévention et de sécurité (APS): **7 heures**
- Maîtriser du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation: 5 heures
- Identifier les acteurs d'un événement: 1 heure
- Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements: 1 heure
- Effectuer une inspection visuelle des bagages et une palpation de sécurité: 7 heures
- Systèmes de télésurveillance et de vidéosurveillance: 7 heures.

### MODALITÉS DE VALIDATION DES ACQUIS

- QCM & Mise en situation pratique (examen sur une journée)
- L'examen du TFP APS se déroulera sur 15 unités de valeurs
- La formation TFP APS est validée par un examen assuré par un jury composé, à minima, de deux personnes représentant les activités privées de sécurité concernées. Les membres du jury ne font pas partie de l'organisme de formation. Ils justifient, à minima, de deux années d'exercice professionnel dans le domaine d'activité concerné.
- La composition du jury garantit son impartialité. Le président du jury est désigné par la branche professionnelle pour la délivrance des certificats de qualification professionnelle. Le président du jury a voix prépondérante.

ACF SYSTEM 339 Avenue Emile Antoine ZAC de Méjannes les Aléas

30340 Méjannes les Alès

Tel: 04 66 86 12 14 Mail: contact@acf-system.com